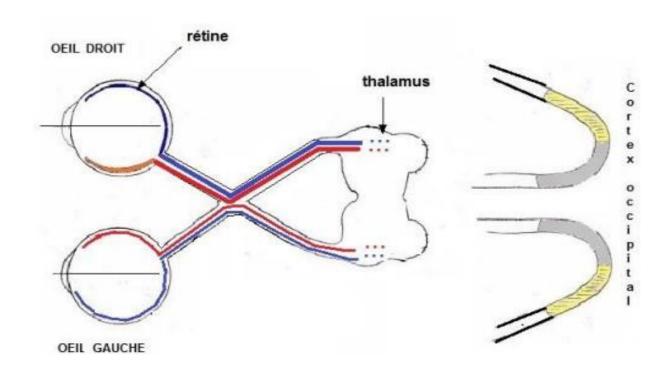
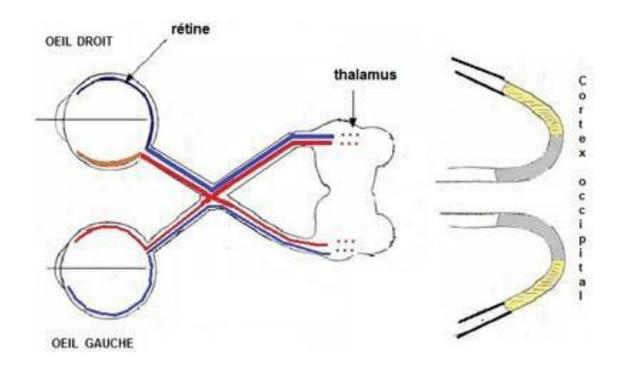
HYPOTHESE 1



Si le schéma hypothétique 1 est exact, alors une lésion du cortex occipital de l'hémisphère droit doit se traduire par :

un déficit complet du champ visuel de l'oeil droit et aucun déficit du champ visuel de l'oeil gauche

HYPOTHESE 2



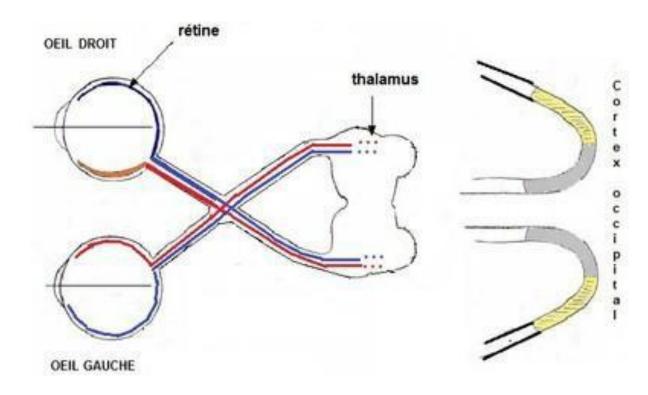
Si le schéma hypothétique 2 est exact, alors une lésion du cortex occipital de l'hémisphère droit doit se traduire par :

un déficit partiel du champ visuel de chaque oeil

Une compression de la zone médiane du chiasma optique doit se traduire par

un déficit de l'hémi-champ droit de l'oeil droit et un déficit de l'hémi-champ gauche de l'oeil gauche.

HYPOTHESE 3



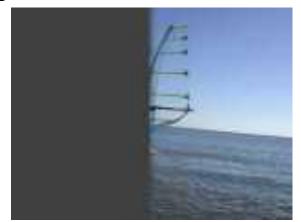
Si le schéma hypothétique 2 est exact, alors une lésion du cortex occipital de l'hémisphère droit doit se traduire par :

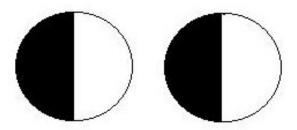
un déficit complet du champ visuel de l'oeil gauche et aucun déficit du champ visuel de l'oeil droit

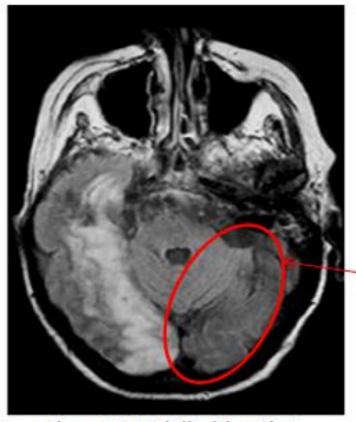
Une compression de la zone médiane du chiasma optique *doit* se traduire par un déficit visuel total, pour chaque oeil.

LE PATIENT Y

Figure 1. Perte de la vision de l'hémi-champ gauche







Destruction de la portion occipitale de l'hémisphère droit

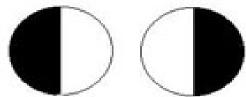
Figure 3. IRM cérébral du patient

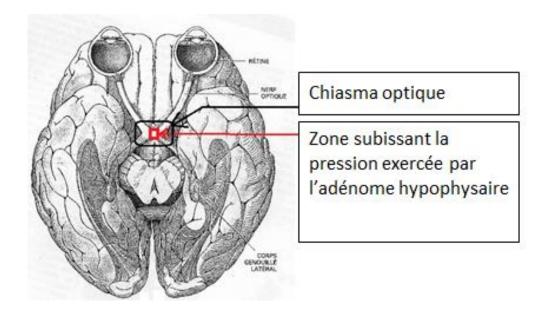
- → l'hypothèse 1 est invalidée
- → l'hypothèse 3 est invalidée
- → l'hypothèse 2 reste valide

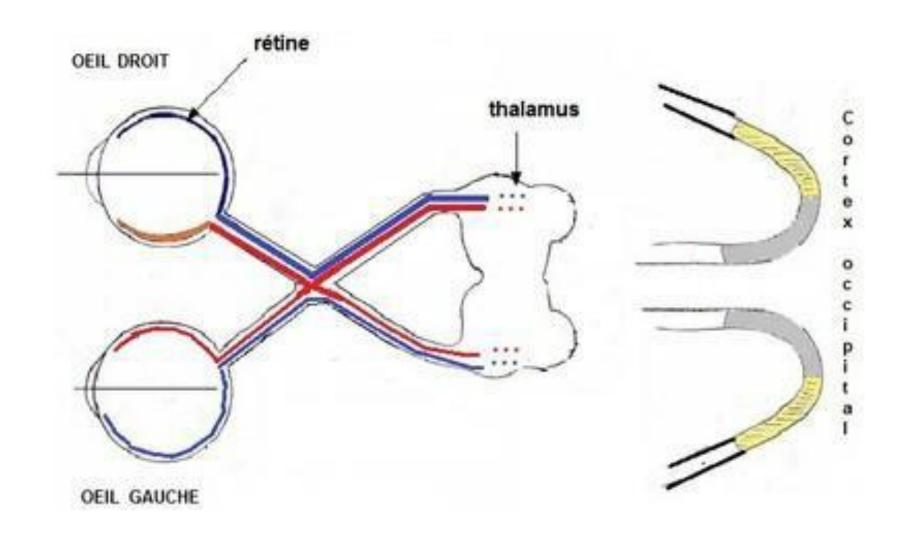
LE PATIENT Z

Figure 1. Perte de champ visuel sur les deux côtés









→ l'hypothèse 2 reste valide

BILAN:

Au niveau du chiasma optique où convergent les deux nerfs optiques issus de chacun des deux yeux.

- Les fibres nerveuses issues de la <u>rétine nasale</u> se projettent dans l'hémisphère cérébral <u>opposé</u>
- Les fibres nerveuses issues de la <u>rétine temporale</u> se projettent dans l'hémisphère cérébral situé du <u>même côté</u>.

